

Liste des délibérations examinées en séance de Conseil municipal du 8 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de BUZET-SUR-BAÏSE se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis MOLINIÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 14

Date de la convocation : 2 avril 2024

Etaient présents : MM. MOLINIÉ Jean-Louis, SANCHEZ Pascal, CHENUIL Patricia, VIDALE Laurent, GAREZ Chantal, BORIE Jean-Pierre, DE LONGHI Joël, GAZEAU Christophe, KHÉRIF Christelle, SANS Laurence, SOULIÈS Martine formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 15 membres.

Etaient représentés : Mme DAT Pierrette par Mme CHENUIL Patricia
M. FORT Cédric par M. VIDALE Laurent

Mme LIZÉ Marielle par M. MOLINIÉ Jean-Louis

Etait absent : M. HERVILLY Laurent

Mme SOULIÈS Martine est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance, le procès-verbal de la séance du 5 mars 2024 est approuvé à l'unanimité et signé par le Maire et la Secrétaire de séance de cette réunion.

N°	Objet	État
2024-15	Lotissement « le Padouen » - SEM 47 - Approbation du Compte Rendu Annuel d'activités 2023	Approuvée
2024-16	Lotissement « le Padouen » : désignation des élus délégués auprès de la SEM47	Approuvée
2024-17	Lotissement « le Padouen » : cession à la SEM47 de la parcelle cadastrée AI56	Approuvée
2024-18	Adhésion à l'agence technique départementale « Lot-et-Garonne Ingénierie »	Approuvée
2024-19	Agence Postale communale – modification des jours et horaires d'ouverture	Approuvée
2024-20	Dénomination de la salle polyvalente	Approuvée
2024-21	Budget primitif 2024 – commune	Approuvée
2024-22	Détermination des ratios « promus-promouvables » pour les avancements de grade	Approuvée
2024-23	Modification du tableau des effectifs - Création de 7 postes d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet et non complet et suppression de 7 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet et non complet dans le cadre d'un avancement de grade	Approuvée

La Secrétaire de séance
Martine SOULIÈS



Pour copie conforme
à Buzet-sur-Baïse, le 9 avril 2024

Le Maire,
Jean-Louis MOLINIÉ

